

Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement

à la concertation sur le projet de passerelle entre Claix et Le Pont de Claix

L'ADTC - Se déplacer autrement se réjouit du projet mis à la concertation qui entérine un projet de passerelle indispensable pour relier le cœur métropolitain de Grenoble au sud de l'agglomération.

Compte-tenu des contraintes techniques sur le Pont Rouge (impossibilité technique d'élargir ou de raboter le trottoir Est pour ripper la voie), nous accueillons très positivement le projet d'élargissement du trottoir Ouest pour réaliser un espace partagé piétons et cyclistes de 3 mètres de large avec une bordure pour le protéger de la circulation du débouché de la voie verte rive droite du Drac à Pont de Claix jusqu'au giratoire Pont Rouge à Claix. Ces travaux programmés à l'automne 2025 amélioreront grandement la circulation à pied et à vélo sur cet ouvrage d'art. De plus, la circulation des vélos se faisant côté Ouest, la continuité avec la voie verte sera facilitée : il n'y aura plus besoin de traverser la chaussée après avoir passé le pont.

Nous souhaitons qu'une grande attention soit portée à la continuité des itinéraires cyclables de part et d'autre de la passerelle prévue :

- Côté Pont-de-Claix :
 - Entretien la piste cyclable qui relie la voie verte jusqu'à la rue Pierre Ducrest. Cela implique de remettre en bon état la passerelle sur la RN 85 (située dans le prolongement du projet de passerelle sur le Drac) puis flécher un itinéraire cyclable rejoignant la Chronovélo via la rue de la Liberté, l'avenue Antoine Girard puis traversant le Cours Saint-André ou réaliser un accès direct à la Chronovélo depuis l'avenue Antoine Girard sans avoir à utiliser les passages piétons à vélo.
 - Flécher un itinéraire cyclable vers le nord via rue Mozart et avenue Victor Hugo, axe desservant plusieurs établissements scolaires et lieux culturels notamment. Une vigilance particulière devra être apportée aux abords des écoles et du collège Nelson Mandela. L'itinéraire cyclable rue Mozart et Victor Hugo n'est pas encore réalisé mais il est inclus dans le schéma directeur comme itinéraire du réseau principal.
- Côté Claix :
 - Jalonner l'itinéraire entre la passerelle et la nouvelle voie verte le long de la RD1075 par la rue du Drac permettant de rejoindre le trajet de la future Chronovélo en direction de Varcès.
 - Jalonner l'itinéraire par la rue des sources depuis la rue du Drac en direction de la voie verte rive gauche du Drac.
 - Jalonner l'itinéraire par la rue de l'Europe entre la passerelle et le passage sous l'échangeur routier de l'A480/A51 pour rejoindre la voie verte
 - Etudier la possibilité de proposer un itinéraire sécurisé pour relier le quartier des Coteaux et de La Balme par la rue du Drac et le pont qui passe au-dessus de l'autoroute A480 en particulier en prenant des mesures pour éviter le trafic de transit automobile même s'il n'est indiqué qu'en niveau 3 de desserte locale du schéma directeur.

Enfin, le passage sous l'A480, le long du Lavanchon pour l'accès à la voie verte en direction de Varcès-Allières-et-Risset, Saint-Paul-de-Varcès et Vif, est un point noir pour continuer en direction du Sud qui devra être retravaillé à l'avenir. Cette section étriquée, sinueuse, occasionnellement fermée en cas de fortes pluies, n'est pas adaptée à une augmentation prévisible du trafic cyclable dans le secteur.

L'ADTC - Se déplacer autrement se réjouit de voir progresser ce projet de passerelle stratégique pour le sud grenoblois afin de faciliter le franchissement du Drac.

Cette passerelle, couplée au réaménagement du Pont Rouge, sera une des pièces maîtresses d'itinéraires sécurisés qui devraient largement renforcer l'attractivité des déplacements à vélo dans le sud de Grenoble.

Nous appelons la Métropole à continuer sur cette lancée afin de permettre la réalisation des projets de passerelles prioritaires sur le territoire de la métropole grenobloise : ces ouvrages sont essentiels pour faciliter les trajets à vélo et à pied des habitants tout en renforçant l'attractivité des modes de transports actifs pour les trajets du quotidien.